

Communiqué de CS-POP et Gauche en Mouvement

Delémont, le 24 janvier 2022

Votations fédérales du 13 février 2022

NON à l'initiative contre l'expérimentation animale

De nombreux progrès de la médecine, dans le domaine des médicaments et des vaccins ont été rendus possible grâce, notamment, à l'expérimentation animale. Malheureusement, cette dernière a parfois donné lieu à d'importants dérapages, tenant plus de la torture sadique que de la recherche scientifique.

Aujourd'hui, sous la pression justifiée des mouvements de protection des animaux et de la nature, de nombreux progrès ont été réalisés dans ce domaine, tant dans les hautes écoles que dans l'industrie pharmaceutique. Suite à la législation sur la protection des animaux, le nombre d'animaux sacrifiés pour la science a drastiquement été réduit durant les 20 dernières années. C'est un bien.

Si nous souhaitions voir l'expérimentation animale être totalement abandonnée, force est de constater que, dans certains domaines clés, elle reste nécessaire. Par exemple, pour certains tests toxicologiques, pour les investigations préliminaires en laboratoire, avant de lancer la phase 1 des études cliniques pour de nouveaux médicaments ou vaccins.

Si cela n'est pas toujours indispensable, l'apport de l'expérimentation animale reste, dans bien des cas, un élément incontournable. Elle devrait être limitée uniquement au développement de nouveaux médicaments, hors de toute expérimentation destinée au développement de produits de confort ou de luxe. C'est là que nous voyons un champ d'action politique encore à mener. D'ici-là, CS·POP recommande de voter NON à l'initiative contre l'expérimentation animale.

Contacts

Julien Negri, Secrétaire POP Jura julien.negri@popjura.ch 079 772 76 21